

Archives des Ursulines de l'Union Romaine
France-Belgique-Espagne

Communauté des Ursulines d'Aire sur la Lys
1763-2010

AIRE 2B1-2T

Victoire MAIGNAN-WATSON, Sœur Christiane-Marie VUILLIER

Juillet 2025

INTRODUCTION

Identification

Intitulé

Fonds d'archives de la communauté des Ursulines d'Aire sur la Lys

Dates extrêmes

1763-2010

Niveau de description

Dossier et pièce.

Importance matérielle

0,5 ml

Contexte

Biographie du producteur

L'Ordre de Sainte-Ursule, plus connu sous le nom des Ursulines, naît à Brescia, en Italie en 1540, non sous forme d'un ordre tel que l'on connaît aujourd'hui mais d'une Compagnie. C'est l'œuvre de sainte Angèle qui se concrétise : fonder la Compagnie de Sainte-Ursule pour permettre à des jeunes vierges de se consacrer pleinement au Christ tout en restant dans le monde. Peu à peu, la Compagnie se développe et arrive en France à la fin du XVI^e siècle avec Françoise de Bermond à L'Isle-sur-la-Sorgue, dans le Comtat Venaissin. Avec l'influence du Concile de Trente et d'autres personnalités, la Compagnie prend la forme d'un ordre monastique en adoptant la règle de saint Augustin au début du XVII^e siècle. L'ordre est florissant puisque de nombreux monastères avec des pensionnats et externats qui leur sont attachés afin d'instruire les filles, sont fondés.

La communauté des ursulines d'Aire sur la Lys a été fondée par celle d'Arras en 1803, portée par Mère Saint Louis de Gonzague Lochtemberg, professe d'Arras mais originaire de la ville d'Aire sur la Lys. Elle s'installa dans la ville avec Mères Wanin de Saint Honoré et Souillard de Saint Ambroise. Le décret impérial de 1807 leur permet d'exister officiellement. Elles prennent les habits de la congrégation de Paris. Dans les mêmes années, la communauté d'Arras qui avait fermé sous la Révolution est re fondée dans la même période. En 1836, la clôture est rétablie.

Les sœurs obtiennent l'ancien monastère des Clarisses et fondent l'Institution du Sacré-Cœur pour éduquer les jeunes filles de la ville. En 1851, l'externat put être séparé du pensionnat.

En 1905, Aire sur la Lys fut frappée des lois anticléricales et le monastère et l'école durent fermer. Six ursulines furent envoyées à Cassel où elles firent beaucoup de bien pendant 15 ans, avant de revenir à Aire en 1920. Cinq autres s'exilèrent à Haubourdin, 2 à Rouvroy (Belgique), et les autres sœurs allèrent soit dans leurs familles soit restèrent sur Aire sur la Lys. Pour celles restant en ville, elles s'installèrent jusqu'en 1913 au Carmel, devenu libre et y ouvrirent une salle de patronage et un pensionnat. Quand les Carmélites revinrent, elles reprirent leur maison rachetée à l'Etat.

Pendant la Grande Guerre, à cause des bombardements réguliers entre 1917 et 1918, la situation devenait insoutenable. Les sœurs renvoyèrent les élèves le temps de trouver un refuge pour poursuivre le pensionnat. Elles trouvèrent de nouveaux locaux à Pont-Audemer. Une fois l'armistice, les sœurs dispersées se réunirent à Aire sur la Lys. Elles reprirent leur habit religieux progressivement à partir de 1929.

La communauté ferme en 1963 et les sœurs rejoignent d'autres communautés de l'Union Romaine en France ou en Belgique.

Contenu et structure

Présentation du contenu

Le fonds est considéré lacunaire.

Accroissements

Le fonds est considéré clos.

Mode de classement

Le fonds suit le cadre de classement mis à jour par la Province France Belgique Espagne. Il a été décidé de simplifier les anciennes cotations basées sur le cadre de classement de l'Abbé Molette, dans la politique d'uniformisation des classements des fonds d'archives de la province.

Conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès

Les archives des Ursulines sont privées mais il a été décidé de les ouvrir au plus grand monde. Les règles de communicabilité se basent donc sur la législation publique. Les documents d'avant 1972 sont librement communicables. Pour les documents d'après 1972, ils sont librement communicables s'ils ne contiennent pas de données à caractère personnel concernant des religieuses encore vivantes ou décédées depuis moins de 25 ans. Toutefois, les ursulines restant propriétaires de leurs archives, peuvent refuser l'accès selon les circonstances et les demandes, privilégiant la sécurité matérielle des fonds.

Conditions de reproduction

La reproduction d'un document d'archives est libre dans la mesure où le document est librement communicable et sans aucune donnée personnelle ou sensible. Mais elle peut donner lieu à une rétribution si elle engage des coûts pour le service : frais d'envoi, photocopies.

Langue et écriture

Français.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques

Présence de photographies et DVD.

Instrument de recherche

Répertoire méthodique détaillé.

Sources complémentaires

Archives de la Maison Généralice des Ursulines de l'Union Romaine

Fonds de la Province France Sud Espagne (FSE 1H-12H)

Fonds de la Province France Nord Belgique (FNB 1H-12H)

Fonds de la Province France Ouest (FO 1H-12H)

Fonds des communautés françaises et belges des Ursulines de l'Union Romaine.

Fonds de la formation des Ursulines françaises (1K-2K-3K)

Bibliographie

- Mère Marie de Chantal Gueudré, Histoire de l'Ordre des Ursulines en France (3 vol.), Paris, 1958-1963.
- Sœur Marie Bénédicte RIO, *Histoire et spiritualité des Ursulines*, Rome, 1989-1990.

SOMMAIRE

AIRE 2B	Archives antérieures à la Révolution française
AIRE 1C	L'exil après les lois de spoliation de 1905
AIRE 1D	Relations avec les autorités ecclésiastiques.
AIRE 1I-3I	Administration locale
AIRE 3M-5M	Activités de l'Institut.
AIRE 2Q-3Q	Temporel.
AIRE 1S-3S	Objets, souvenirs.
AIRE 2T	Documentation générale et publications.

REPertoire METHODIQUE DETAILLE

Série B : Archives antérieures à la fondation de l'Union Romaine

1763-1902

AIRE 2B Archives postérieures à la Révolution française

1763-1902

AIRE 2B1 Relations avec les autorités ecclésiastiques : autorisations épiscopales, correspondance.

1814-1856

AIRE 2B2 Relations avec les autorités civiles : autorisations civiles d'existence,

1811-1880

AIRE 2B3 Temporel. – propriété : plans de l'ancien couvent des Clarisses, devis pour la construction du couvent, acquisition des locaux, baux, construction d'un orgue ; société immobilière : constitution, registre de *relevé de baux des occupants et notes particulières de la convention entre les religieuses*.

1811-1897

AIRE 2B4 Personnel : registres des prises d'habits, de profession et d'élections.

1808-1902

AIRE 2B6 Spirituel. – Agnus Dei, Bénédiction, affiliation à l'Abbaye Ste Marie des Anges, indulgence plénière (copie de 1763 ?)

1763-1878

AIRE 2B8 Vie de la communauté : Annales.

1803-1856

Série C : L'exil après les lois de spoliation de 1904

1827-1909

AIRE 1C/1 Expulsion et procès de la communauté : coupure presse, liquidation des biens des ursulines.

1905/1827-1909

Série D : Relations avec les autorités ecclésiastiques.

1949

AIRE 1D Saint Siège et Droit Canon. – Instructions pratiques sur la législation canonique des religions laïques ; rapport quinquennal pour la Sacré Congrégation.

v.1949

Série I : Administration locale.

1922-1963

AIRE 1I/1-6 Gouvernance de la communauté.

1922-1963

AIRE 1I/1 Conseils locaux : registres.

1927-1963

AIRE 1I/2 Actes de la Province et du Généralat.

1957-1962

AIRE 1I/3 Rapports quinquennaux.

1953-1962

AIRE 1I/4 Vœux et actes de profession : registres.

1927-1958

AIRE 1I/5 Visites canoniques : cahier.

1922-1952

AIRE 1I/6 Clôture : registre des visiteurs.

1958-1963

AIRE 2I Relations avec le Généralat de l'Union Romaine : correspondance.

1959-1963

AIRE 3I Vie de la communauté : Diarium, historiques.

v.1926-1963

Série J : Personnel (population de la communauté)

1878-1961

AIRE 5J Nécrologies, ménologes : notices.

1878-1961

Série M : Activités de l'Institut.

1939-1970

AIRE 3M Exercice de l'activité principale.

XIXe siècle-1955

AIRE 3M4 Enseignements : exercices d'écritures, manuels scolaires.

XIXe-XXe siècles.

AIRE 3M6 Vie de l'établissement. – coupure presse.

v.1955

AIRE 5M Anciens et Anciennes élèves. - amicale : bulletin, liste, réunions.

1939-1970

Série Q : Temporel.

1908-1947

AIRE 2Q Gestion de la propriété : plans du Carmel, plans d'aménagements d'un pensionnat, gestion du cimetière, vente de la Villa Saint Joseph à la société immobilière de Beaugency.

1908-1947

AIRE 3Q/1 Gestion des sociétés et associations de gestion et immobilière. – Association de la Villa Saint Joseph : statuts.

1946-1947

Série S : Objets et souvenirs.

1880 – 2010

AIRE 1S Renseignement à caractère archivistique : inventaire de la bibliothèque, demande d'un chercheur.

XXe siècle - 2010

AIRE 2S Iconographie. – photographies et cartes postales : communauté, élèves, bâtiments, albums.

Fin XIXe-XXe siècle.

AIRE 3S Objets : Broderies ayant servi de modèle en classe par Marie Devisme.

1880

Série T : Documentation.

XXe siècle.

AIRE 2T Documentation locale : cartes postales de la commune, brochure touristique.

XXe siècle.